



Regularisation de situation

Par **reda_old**, le **26/10/2007 à 04:00**

BONJOUR
voilà mon histoire est comme celle de milliers de personnes j'ai eu un enfant en France mais j'ai pas payé de la clinique la facture. Je suis rentré au bled l'Algérie mais j'ai toujours ça sur la conscience je voudrais bien régler mais je suis en Algérie et je veux bien moi et ma femme régler cette dette. Comment pouvons-nous faire pour nous installer en France bien sûr et régler ce qu'on doit ? Allez, OK merci

Par **ly31**, le **26/10/2007 à 17:57**

Bonsoir,
Je pense que dans un premier temps, vous êtes tout à fait en mesure de régler la somme que vous devez à la clinique qui se situe en France.
Quant au souhait de pouvoir vous installer en France, je ne suis pas en mesure de vous répondre, et je pense qu'un de mes collègues pourra vous instruire sur le sujet.
Je vous souhaite bon courage.
ly31